



Site : qigong.albruz.fr
mail : qigong@albruz.fr

ALB Section Qi Gong

Bulletin d'Adhésion 2020-2021

Nom : Prénom :
Date de naissance¹⁾ : / / Taille²⁾ (cm) :
Adresse mail :
Téléphone mobile : Tél. fixe :
Adresse postale :

1) Nécessaire pour l'inscription à l'assurance obligatoire

2) Nécessaire pour la pratique de certaines formes de Qi Gong

- Plein tarif - 1ère inscription à une activité de l'ALB
 Tarif adapté - Déjà inscrit à la section : (justificatif signé obligatoire)

► Inscription plein tarif : (incluant adhésion ALB et assurance)
Adulte 173€ (si 3 fois : 73€ + 50€ + 50€) | Jeune (-26ans) 167€ (si 3 fois : 67€ + 50€ + 50€)
► Déjà membre de l'ALB : Sur présentation du justificatif d'adhésion signé
Section sportive : 156,50€ (si 3 fois : 56,50€ + 50€ + 50€) | Autre section : 155€ (si 3 fois : 55€ + 50€ + 50€)
► Certificat médical pour la pratique du Qi Gong ou Questionnaire de santé obligatoire. Chèque(s) à l'ordre de "A L B"

Choix	Jour	Horaire	Niveau	Lieu	Enseignant
<input type="checkbox"/>	Mardi	9h00-10h15	Débutant	Maison des associations. Salle Magnolia	Jean-Marc Chiari
<input type="checkbox"/>	Mardi	10h30-11h45	Confirmé	Maison des associations. Salle Magnolia	Jean-Marc Chiari
<input type="checkbox"/>	Mardi	12h00-13h15	Tout niveau	Maison des associations. Salle Magnolia	Jean-Marc Chiari
<input type="checkbox"/>	Mercredi	17h00-18h15	Débutant	Salle des sports du Vert Buisson	Claire Simon
<input type="checkbox"/>	Mercredi	18h15-19h30	Confirmé	Salle des sports du Vert Buisson	Claire Simon
<input type="checkbox"/> (a)(b)	Jeudi	19h00-20h15	Débutant	Salle de danse P. Brossolette	Pratique Libre (c)
<input type="checkbox"/> (a)(b)	Jeudi	20h30-21h45	Confirmé	Salle de danse P. Brossolette	Pratique Libre (c)

(a) Séances ouverte à partir de 5 personnes. (b) Horaires ajustables entre 19h00 et 22h00 (c) Pratique Libre jusqu'à recrutement d'un intervenant

Si plusieurs horaires peuvent vous convenir, merci de cocher toutes les cases correspondantes. Indiquez l'ordre de préférence (1 - 2 - 3)
Le planning des cours est donné à titre indicatif. Il pourra être modifié en fonction du nombre d'élèves inscrits et des salles disponibles.
La section se réserve la possibilité de supprimer certains créneaux horaires si le nombre de participants est insuffisant.

Fait le / / à

Pour valoir ce que de droit,

Nom :

signature :

N'oubliez pas de lire et de signer
le règlement, au dos

Mention RGPD (à défaut de cocher la case valant acceptation, l'inscription ne pourra être acceptée)

Je prends bonne note que les informations recueillies via ce bulletin sont nécessaires à mon inscription aux activités de la section. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'Amicale Laïque de Bruz et au bureau de la section Qi Gong.
Je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication de ces informations je peux m'adresser par écrit au secrétariat de l'**Amicale Laïque de Bruz - Mail : secretariat.alb@free.fr**

Informations pratiques :

- Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires.
- Prévoir une tenue décontractée ainsi que des ballerines à semelles souples.
- Lire et signer le règlement interne de la section (au verso).

Bulletin, règlement, certificat médical ou questionnaire de santé
► À remettre au référent du groupe, lors des premiers cours.
► Ou, à retourner à Éric Barre-Bruder
9 rue de la Butinais - 35890 BOURG DES COMPTES.

Règlement de la Section Qi Gong de l'Amicale Laïque de Bruz

Le présent règlement concerne la section Qi Gong de l'ALB. Il vient en complément du règlement de l'ALB.

1- ADHÉSION

L'adhésion à la section et la participation aux cours sont subordonnés à la remise d'un dossier d'inscription complet comprenant :

- la fiche d'inscription complétée.
- un certificat médical de moins de 3 mois, autorisant la pratique du Qi Gong (ou un questionnaire de santé si réinscription).
- le paiement de la cotisation (incluant l'adhésion annuelle à l'ALB et l'assurance obligatoire en cas de primo-inscription).

L'accès aux cours sera refusé en cas de non présentation du certificat médical au plus tard le 1^{er} décembre de la saison et ce jusqu'à la fourniture du-dit certificat. Le refus d'accès aux cours ne donnera pas lieu à remboursement.

Le règlement en 3 fois est possible. Les encaissements seront effectués en octobre, novembre et décembre (dates indicatives). Le 1^{er} versement couvrira l'adhésion à l'ALB, l'assurance, les frais de fonctionnement du bureau ainsi que les cours du 1^{er} trimestre.

Dispositif «Sortir» : L'inscription ne pourra être effectuée que sur présentation d'une carte KorriGo avec dispositif «Sortir» activé. La totalité du reste à charge devra être acquittée, en une ou plusieurs fois.

Chèques Vacances : Les chèques vacances sont acceptés en complément de la part fixe due à l'ALB (adhésion + assurance)

Cours : L'adhérent s'inscrit à un créneau horaire unique. Il est demandé de respecter ce créneau lorsqu'ils aura été validé.

Il est offert la possibilité d'accéder à plusieurs cours sous réserve qu'il y reste des places vacantes.

Le nombre de places est limité par la capacité d'accueil des salles, la priorité est donnée aux inscrits au cours concerné.

2- ASSURANCE

En cas d'accident survenu pendant la pratique du Qi Gong, il est impératif de se présenter au secrétariat de l'ALB muni d'un certificat de constatation de blessure au plus tard 48 h après l'accident afin d'effectuer la déclaration.

Le certificat médical demandé lors de l'inscription est obligatoire. Il reste valide 3 ans, un questionnaire de santé doit être fourni les 2 années suivantes. L'association se dégage de toute responsabilité en cas d'absence de certificat médical ou de questionnaire de santé.

En plus de l'assurance obligatoire, l'adhérent est informé qu'il a la possibilité de prendre une assurance personnelle auprès de notre prestataire d'assurance. Cette assurance est optionnelle, et son coût n'est pas inclus dans l'adhésion.

Renseignements possibles auprès du secrétariat de l'ALB (détail sur le site albruz.fr).

3- REMBOURSEMENT

Les désistements n'entraînent pas de remboursement sauf :

- pour mutation professionnelle (sur justificatif de l'employeur)
- pour raison de santé (justifiée par la présentation d'un certificat médical, interdisant la pratique du Qi Gong)

Dans tous les cas, l'adhésion à l'ALB, l'assurance, les frais de fonctionnement du bureau ainsi que tout trimestre commencé ne donneront pas lieu à remboursement. Le solde sera remboursé au prorata des trimestres complets restants.

4- DIVERS

Tout adhérent accepte que les photos prises lors de l'activité puissent être utilisées et diffusées pour la publicité de la section (site internet, affichage, plaquette, presse).

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque de Bruz.

Date :

(ajouter la mention manuscrite : Lu et approuvé)

Signature :



Site : qigong.albruz.fr
mail : qigong@albruz.fr

ALB Section Qi Gong

Questionnaire de santé - 2020-2021

En cas de ré-inscription, le certificat fourni peut rester valide 3 ans.

Le questionnaire ci-après permet de déterminer s'il y a nécessité d'un nouveau certificat médical.

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthmes) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les douze derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour pouvoir poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du pratiquant		

Si vous avez répondu "OUI" à une ou plusieurs questions,

il vous faudra consulter un médecin en lui présentant ce questionnaire et fournir un certificat médical autorisant la pratique du Qi Gong.

Si vous avez répondu "NON" à toutes les questions,

Si le 1^{er} certificat médical date de moins de 3 ans, il n'y aura pas de certificat médical à fournir

Le talon ci-après est à remettre lors du renouvellement d'adhésion si le certificat médical n'est pas nécessaire.

Questionnaire de santé - 2020-2021

Je soussigné (Nom, Prénom),
atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié à l'arrêté du 20 avril 2017,
lors de la demande de renouvellement d'adhésion à la section ALB Qi Gong pour la saison sportive 2020-2021.

Fait à :, le / /

Signature :